
La sécurité alimentaire en milieu rural en Algérie à l'heure du renouveau

Chaib Baghdad¹

Faculté des sciences économiques, Université Tlemcen, Algérie

1. LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN QUESTION

De tout temps, les préoccupations des décideurs économiques se sont concentrées sur la disponibilité des produits alimentaires et agricoles pour produire la nourriture de la population mondiale et même des animaux, dans un souci de combattre la famine et la sous-alimentation, et de fournir les aliments nécessaires pour un équilibre alimentaire selon les normes internationales en vigueur.

On reprendra, fidèlement, la synthèse présentée lors du sommet mondial de l'alimentation organisé en 1996 et qui stipule que « [l]a sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine », dévoilant, par là, que cette question ne se résume pas uniquement à une idée de disponibilité et à une production abondante, mais dans la capacité des citoyens d'acquérir et obtenir les produits essentiels à leur survie, via des revenus et des rémunérations qui tiennent compte des fréquentes fluctuations des prix internationaux.

Cette réflexion soulève quatre éléments d'intérêt :

- A) La sécurité alimentaire signifie un accès libre, souple et moins contraignant à la nourriture pour chaque citoyen, selon les règles juridiques et fondamentales qui sont désignées en ce sens.
- B) La sécurité alimentaire exige une disponibilité alimentaire régulière et permanente pour un équilibre des marchés et de là, éloigner les spectres des distorsions des prix, plus dévastatrices et compliquées pour les ménages fragiles.

- C) La sécurité alimentaire est indiquée pour une utilisation rationnelle et recommandable, dans un souci de bien-être nutritionnel.
- D) La sécurité alimentaire devient une affaire de stabilité et régularité des produits, loin des perturbations et turbulences que connaissent les marchés et l'économie internationale.

Partant du fait que toute la finalité d'un taux de croissance économique réside bien dans l'amélioration des conditions de vie de la population, il est nécessaire et urgent d'inclure cette dimension dans toute discussion sur le développement économique.

Il nous semble pertinent de préciser que le débat sur la sécurité alimentaire ne concerne pas uniquement des faits qui se résument autour des droits et des cadres juridiques qui obligent les États à faciliter l'accès à la disponibilité alimentaire à chaque citoyen, et les incitent à travailler dans le sens d'une déontologie humaine et sociale. Mais les récentes théories de développement économique insistent et persistent sur l'idée que, désormais, toute croissance économique transite par un degré de satisfaction du niveau de sécurité alimentaire qui puisse répondre aux directives et recommandations internationales, ainsi qu'à celles des responsables locaux.

Certes, on a beau développer des approches et des modèles de croissance variés (à l'exemple des modèles exogènes, endogènes, des équations de croissance à une ou plusieurs variables) selon les écoles qu'on préfère et des doctrines qu'on soutient, mais certaines approches, pas exclusivement tiers-mondistes, invoquent le fait que la croissance économique, et par conséquent le développement économique, ne signifie rien si on

néglige et ignore l'aspect humain dans cette question. Partant du fait que toute la finalité d'un taux de croissance économique réside bien dans l'amélioration des conditions de vie de la population, il est nécessaire et urgent d'inclure cette dimension dans toute discussion sur le développement économique, en commençant par cette problématique de la sécurité alimentaire.

Bon nombre d'économistes et de spécialistes de cette question se sont penchés sur l'urgence d'ouvrir un véritable débat responsable et crédible afin de sonner l'alarme auprès des institutions internationales, beaucoup plus préoccupées par les crises financières et économiques et les litiges commerciaux et financiers entre les États, décalant, de ce fait, les conséquences trop fâcheuses et néfastes d'une insécurité alimentaire, particulièrement pour les pays pauvres et démunis.

À l'évocation de cette problématique de la sécurité alimentaire, tous les regards sont braqués directement sur les États et les nations qui souffrent d'un déséquilibre entre l'offre et la demande des produits concernés, expliqué soit par une insuffisance de la production pour des raisons plutôt naturelles et climatiques, soit par une insuffisance des importations alimentaires en raison principalement des prix appliqués par les producteurs et les marchés internationaux, soit par une inadéquation entre la politique des prix et la politique des subventions qui souvent favorisent des catégories plus aisées au détriment des véritables ménages et familles.

D'après un rapport de la FAO², il est cité que près du tiers de la population subsaharienne (environ 200 millions de personnes) est sous-alimenté, ce qui constitue une menace et un risque pour cette région dans la perspective d'une durée assez longue, notamment pour les personnes démunies et défavorisées. Cela est valable, non seulement pour les pays ciblés, mais pour l'ensemble de la région, avec les conséquences et retombées que l'on envisage, entre autres, l'exode, la fuite vers d'autres lieux plus cléments, l'encombrement des villes, l'accumulation des problèmes sociaux aux niveaux local et régional, et bien d'autres fléaux et effets qui affectent, littéralement, les projets de développement engagés et mis en œuvre.

Il résulte aussi, au vu des écrits et rapports qui ont tenté de mesurer l'ampleur du problème, qu'un malentendu est apparu à propos du fait qu'une certaine unanimité a prévalu autour de l'idée que les faibles performances du secteur agricole en sont la cause principale. Avec comme conséquence d'éviter une autre raison à cela, qu'en effet d'autres paramètres sont à signaler, par exemple, des revenus distribués et répartis, des transferts sociaux, des prix appliqués, et surtout des inégalités et des injustices affichées au sein de la population, dans un souci évident de bien contourner la thématique développée.

Pour bien résumer les choses, on évoque, généralement, quatre dimensions principales :

- a) La dimension financière.
- b) La dimension humaine.
- c) La dimension sociale.
- d) La dimension économique.

Dans un autre document³, on retiendra que la question de la sécurité alimentaire implique une évaluation et une analyse d'impact par l'entremise de quelques indicateurs :

- 1) Pour une disponibilité régulière des produits et des aliments pour la population, on se basera notamment sur les indicateurs du rendement, de la production par hectare, de la superficie, du nombre d'exploitations agricoles et celui des agriculteurs, du coût des intrants et des matières premières, des prix appliqués et aussi de la contribution de l'État dans la consolidation des relations entre agriculteurs et administrations concernées.
- 2) Pour l'atteinte d'un accès régulier et sans contrainte de la population aux besoins alimentaires, on retiendra les indicateurs à l'image des revenus des ménages, des revenus des femmes dans les ménages, de la part des enfants dans ces revenus, de la consommation quotidienne et journalière de chaque membre de la famille, particulièrement dans les milieux défavorisés et démunis, par exemple, les familles rurales et semi-urbaines, et des activités et professions exercées par les ménages dans un souci de satisfaction calorifique des membres.

- 3) Pour une utilisation régulière et satisfaisante des produits alimentaires, cela requiert des indicateurs bien précis comme le taux de la consommation diététique de chaque membre de la famille, à savoir les femmes, les enfants, les nourrissons, les personnes âgées, le taux de consommation des produits les plus utilisés comme le lait, les céréales, les produits laitiers dérivés, le pain, et les pâtes, sans oublier les autres produits agricoles qui constituent une part assez consistante dans les assiettes des ménages et dans leur taux de consommation.
- 4) Enfin, pour une évaluation effective et réelle du capital des ménages, cela exige des indicateurs ciblés à l'instar des propriétés existantes et disponibles, des comptes en banque et en épargne, des avoirs financiers et fonciers, de la grosseur du cheptel pour les ménages ruraux, du nombre de terres et de leurs superficies pour les ménages agricoles, et de la valeur des biens recensés et comptabilisés.

Ces indicateurs sont recommandés et souhaités pour le traitement de cette question de sécurité alimentaire dans un cadre de réponse à des interrogations notamment sur le lien entre le taux d'accroissement de la production alimentaire et agricole et celui de la population, partant du fait que plus de personnes signifie plus de bouches à nourrir et par conséquent, plus de production à fournir et offrir, pour éviter tout débordement fâcheux et incontrôlable de la population, comme cela fut le cas dans certains pays, entre autres, la Tunisie, le Soudan, le Maroc, et dans bien d'autres cas, pour un simple réajustement des prix de certains produits alimentaires, particulièrement le pain qui demeure une denrée très demandée et consommée par les consommateurs des pays à revenu intermédiaire et des pays qui se distinguent par un fort taux de natalité et une population qui ne cesse de s'élargir et s'agrandir au grand désespoir des responsables politiques du pays.

Dans cette logique, on a tendance à assimiler un problème de sécurité alimentaire uniquement pour les pays qui souffrent d'un décalage et d'un retard économique et par conséquent, des distorsions sur le plan de la répartition des revenus et des transferts sociaux, ce qui se répercute sur les ménages pour pouvoir répondre aux normes calorifiques internationales. Mais cela est valable aussi pour les pays développés qui

enregistrent, notamment depuis quelque temps, une progression de personnes et d'individus qui se classent, désormais, dans la catégorie des pauvres et des déshérités, souffrant, ainsi, d'une insécurité alimentaire inquiétante et frustrante.

D'après un autre rapport⁴, on a pu recenser les indicateurs suivants :

- 1) Entre 2011 et 2013, 842 millions de personnes souffrent de faim chronique, et d'une consommation irrégulière et peu satisfaisante des produits alimentaires disponibles par faute de moyens financiers et pécuniaires.
- 2) La sous-alimentation constitue toujours un élément de préoccupation et d'attention pour les décideurs économiques, malgré l'enregistrement de la baisse du taux de la pauvreté parmi les objectifs du millénaire de la Banque mondiale pour 2015.
- 3) Un taux de croissance économique conséquent et positif ne signifie pas toujours une répartition juste et légale des revenus parmi la population, ce qui peut engendrer et aboutir à l'émergence d'une classe et d'une catégorie qui ne peut garantir un équilibre nutritionnel et calorifique assez conséquent.
- 4) La persistance des écarts entre les régions du monde quant à la résolution de cette question de disponibilité des produits alimentaires et cette difficulté à permettre à une grande frange de la population un accès aisé pour la consommation.
- 5) Il demeure que les solutions financières ne sont pas les solutions adéquates et appropriées pour une telle problématique, particulièrement celles qui proviennent des pays donateurs, ce qui renvoie à des solutions locales et domestiques qui regroupent un arsenal de moyens.
- 6) Le compromis général sur le fait que la question de la sécurité alimentaire ne se résolve pas uniquement à court terme, ou selon une démarche qui respecte une certaine échéance, mais bien par une opération qui nécessite plus de temps, de moyens et de synergie entre différentes stratégies.

Selon quelques données disponibles, l'Asie du Sud occupe la première place des régions qui souffrent le plus de la faim avec un nombre de 295 millions, suivi de l'Afrique subsaharienne avec 223 millions, puis l'Asie de l'Est avec 167 millions, et l'Asie du Sud-Est avec 65 millions, alors que l'Océanie enregistre 1 million de personnes comprises dans

cette catégorie et les régions développées avec un nombre de 16 millions. Ceci donne un aperçu global et intercontinental des régions qui souffrent le plus de l'insécurité alimentaire et qui se démènent dans la recherche de méthodes et politiques qui agissent, efficacement et effectivement, à faire baisser ce nombre et permettre aux citoyens recensés de bénéficier d'un apport calorifique et nutritionnel, de manière à ne pas trop occasionner de coûts et dépenses pour les gouvernements concernés.

La question de la garantie d'une sécurité alimentaire, principalement pour les États démunis et plutôt à la traîne sur le plan économique, dépend de deux facteurs essentiels :

- A) La disponibilité des produits alimentaires et agricoles grâce à une production locale satisfaisante et convaincante, sans recours excessif aux importations coûteuses et lourdes de conséquences.
- B) Les fluctuations de prix sur les marchés de ces produits que ce soit pour les importations où les exportations, en partant du fait que certains pays en développement comptent sur des importations pour faire face à la demande interne, par faute d'une production jugée assez faible ou carrément inexistante, et que d'autres comptent sur des prix alléchants pour vendre leurs produits et récolter, ainsi, des recettes assez conséquentes pour leur économie.

En tenant compte des données disponibles les plus récentes, on reconnaîtra quelques indices relevés à l'image de :

- a) **L'indice FAO des prix des produits alimentaires** s'est établi en moyenne à 199,1 points en septembre 2013, soit 2,3 points (1 %) de moins que sa valeur d'août, accusant ainsi un retrait de 11 points (5,4 %) depuis le début de l'année. Le fléchissement de septembre marque la cinquième baisse consécutive de la valeur de l'indice; il tient à la forte chute des cours internationaux des céréales, alors que les

prix de toutes les autres composantes de l'indice, à savoir les produits laitiers, les huiles, la viande et le sucre, ont enregistré une légère hausse.

- b) **L'indice FAO des prix des céréales** a atteint en moyenne 197,7 points en septembre, soit 12,9 points (6 %) de moins qu'en août et 65 points (25 %) de moins qu'en septembre 2012. Le net recul de septembre fait suite à une baisse déjà considérable enregistrée au cours des deux mois précédents, signe de perspectives d'approvisionnement globalement favorables, notamment pour le maïs et le riz. Les prix internationaux du blé, qui avaient nettement chuté pendant trois mois consécutifs, restent pratiquement au même niveau qu'en août, étant donné la forte demande et les perspectives de production moins bonnes dans les pays de l'hémisphère sud.
- c) **L'indice FAO des prix des produits laitiers** était en moyenne de 240,7 points en septembre, soit 1,6 point (ou 0,7 %) de plus qu'en août. Les prix des produits laitiers qui constituent l'indice ont peu évolué au cours de ce mois, mais les fourchettes de prix à l'exportation se sont resserrées, signe que l'offre et la demande sont actuellement plus équilibrées. Les prix des produits laitiers n'en demeurent pas moins très élevés par rapport aux chiffres de septembre 2012, l'indice ayant gagné 28 % dans l'intervalle.
- d) **L'indice FAO des prix de la viande** atteignait en moyenne 175,7 points en septembre, soit 1,5 point (0,9 %) de plus qu'en août. Cette hausse est principalement imputable à l'évolution des prix de la volaille, qui ont grimpé de 2,8 %, car les cours de la viande bovine et ovine ont à peine augmenté et que ceux de la viande de porc se sont maintenus au même niveau. Le renchérissement de la viande de volaille répond à une forte demande et, dans certains cas, à des fluctuations des cours des changes. En ce qui concerne la viande bovine, c'est le renforcement de la demande en Asie, y compris au Japon, qui a contribué à la hausse.

2. LA QUESTION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN ALGÉRIE

L'Algérie a toujours milité pour le renforcement et la garantie d'une autosuffisance alimentaire pour tous les citoyens et la population locale, soit au moyen d'une production domestique, ou à défaut, par un recours à l'importation et des achats de

l'étranger, dans un double souci de répondre aux besoins nutritionnels des habitants, et d'assurer une paix sociale et économique, ingrédients qui s'avèrent primordiaux et essentiels par les temps qui courent.

Il nous semble nécessaire de retracer, brièvement et furtivement, l'évolution de la production agroalimentaire de ce pays, pour se rendre compte de l'état des lieux dans ce domaine, et constater, de visu, les risques ou les atouts qui distinguent cette filière, dans un souci de ne pas commettre des erreurs (parfois fatales) de jugement et d'appréciation, particulièrement, pour des thèmes aussi brûlants et épineux que celui de la sécurité alimentaire, un sujet qui intéresse aussi bien les populations des pays en développement et émergents, que ceux développés et industrialisés.

De prime abord, il faut savoir que le secteur agricole (et alimentaire) contribue à hauteur de 23 % dans la population active, le classant deuxième après le secteur industriel, et à environ 10 % à 12 % du PIB, alors que ce taux avoisinait les 40 % au temps de l'autogestion et de la révolution agraire. Par ailleurs, près de 40 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des entreprises qui s'activent dans les domaines hors hydrocarbures est réalisé par des entreprises agroalimentaires, sachant que près de 45 % du budget des ménages algériens est consacré aux dépenses alimentaires.

En plus, avec un chiffre d'affaires estimé à 250 milliards de dinars, en plus des 400 milliards de dinars engendrés dans le domaine de la transformation, la filière céréalière représente 30 % de la production agroalimentaire nationale, partant du fait que cette dernière demeure prédominante dans le choix de consommation des ménages algériens, un héritage du temps du colonialisme et de la période postindépendance, avec une odeur de goût méditerranéen.

Il faut bien saisir le fait que le gouvernement algérien tente de réduire la facture devenue trop coûteuse et salée pour le trésor public de l'importation des biens alimentaires, et en même temps, de relancer les exportations de ces biens qui arrivent à peine à près de deux milliards de dollars, alors que l'objectif tracé fut de cinq milliards de dollars, dans un souci majeur de réduire cette dépendance alimentaire, véritable menace pour l'équilibre budgétaire et commercial du pays, et de permettre une réorientation des ressources financières engrangées grâce aux

revenus pétroliers dans des placements plus porteurs et incitatifs pour l'État.

Les données disponibles nous enseignent sur un fait dramatique concernant la production agricole, dans ce pays qui n'arrive pas à assurer une autosuffisance convaincante et durable.

On doit aussi insister sur le fait que le gouvernement algérien tente de sensibiliser les professionnels de cette filière au bénéfice que cela suscite sur le plan financier. C'est une manière de bien souligner que ce type d'activité est avantageux, non seulement pour ces derniers en termes d'exonérations fiscales et autres avantages, mais aussi pour l'État en matière de création d'emplois et redynamisation des entreprises agroalimentaires, après une décennie d'ennuis financiers et managériaux.

Ainsi, l'indice de production agricole (IPA) a connu une évolution en dents de scie si l'on se fie aux données récoltées, passant d'un taux négatif de 0,77 % durant la période 1961/1969, à un autre taux négatif de 0,67 % au cours de la période 1971/1980, pour enfin réaliser des taux plus positifs après cette période, avec un taux de 1,59 % durant la période 1981/1990, 1,97 % pour celle de 1991/2000, et 2,76 % pendant la période 2001/2004, des résultats satisfaisants et encourageants pour un pays qui a vécu des périodes difficiles et compliquées, à l'exemple du colonialisme vers le socialisme, et ensuite du socialisme vers une économie de marché. Mais ces résultats demeurent loin des espérances et des vœux pour une autosuffisance et une production agricole qui permettent de relever un tel challenge.

Les données disponibles nous enseignent sur un fait dramatique concernant la production agricole, dans ce pays qui n'arrive pas à assurer une autosuffisance convaincante et durable, d'où la nécessité de recourir aux importations alimentaires. Malheureusement, celles-ci ont évolué dangereusement depuis quelques années, et n'ont cessé d'alarmer l'opinion publique nationale et internationale sur les risques et dérapages que cela pourrait entraîner en matière de conduite et gestion de la politique budgétaire.

Ainsi, on reconnaîtra, à notre grand regret, que l'Algérie est le premier importateur africain de denrées alimentaires, et que près de 75 % des besoins de sa population sont assurés par ces importations, et qu'il est classé à la 73^e place sur 105 pays dans le domaine de la sécurité alimentaire.

De façon générale, les importations algériennes ont augmenté de 42 % en 2008 par rapport à 2007. Dans le même temps, les importations alimentaires ont affiché une croissance supérieure à 55 %, pour atteindre 7,7 Mds USD, soit le troisième poste d'importation de l'Algérie en 2008. La part de marché de la France sur ce poste est supérieure à 21 % en 2008.

Le poste des produits agricoles et issus de l'industrie agroalimentaire occupe la deuxième position des exportations de l'Hexagone vers l'Algérie, avec 1,2 Md EUR, soit une progression de 110 % entre 2007 et 2008. Les céréales, avec 886 M EUR, se retrouvent en tête du classement des exportations françaises à destination de l'Algérie. À titre indicatif, le secteur « biens alimentaires » représentait en 2008, 20 % de la valeur du total des importations, pour un montant de 7,7 Mds USD.

Les importations alimentaires ont augmenté de plus de 55 % en valeur absolue par rapport à 2007, contre 27 % précédemment. Avec près de 4 Mds USD en 2008, soit le double de 2007, les céréales occupent le premier rang de toutes les importations, ce qui confirme bien une dépendance alimentaire toujours d'actualité et en croissance effrénée et, aussi, un échec patent de la production domestique qui pouvait, au moins, réduire et freiner cette tendance d'importation de ces biens, cruciaux et essentiels pour la consommation régulière de la population, et respecter les normes internationales en matière de nutrition et de calories.

On ajoute, aussi, que ce pays est classé parmi les premiers importateurs de sucre, lait et céréales dans le monde, avec une consommation moyenne de 110 litres par an pour le lait et le sucre et une consommation moyenne de 220 kg par an pour les céréales.

Cela dit, la facture d'importation des produits alimentaires, et faute d'une stratégie d'autosuffisance, est passée de près de 3 Mds USD en 2003

à plus de 10 Mds USD durant les deux dernières années (2013 et 2014).

Sur un classement des États arabes, la Syrie occupe la première place concernant la subvention des produits alimentaires avec un taux de 2,1 % du PIB consacré à cette politique, suivie de la Jordanie avec 1,8 % et l'Égypte avec 1,3 %, alors que l'Algérie ne consacre que 0,03 % selon les données de la Banque mondiale en 2008, donnant, de ce fait, une impression que ce pays est bien protégé des perturbations des prix mondiaux des produits alimentaires, alors que c'est faux du fait que cette démarche est régulée grâce aux revenus des hydrocarbures qui peuvent contenir et maîtriser toute augmentation de ces prix, sans que cela ne dérange les décisions économiques du pays.

Une étude exploratrice montre bien que l'Algérie est bien placée pour résoudre cette question de sécurité alimentaire, dépendamment de sa production agroalimentaire pour les prochaines années, et de l'évolution des prix des hydrocarbures et des produits alimentaires sans omettre de souligner le comportement des consommateurs et leurs modes de consommation, tout en signalant que le taux de croissance démographique atteindra près de 47 % entre les années 2000 et 2030, le taux de croissance des revenus près de 200 %, une augmentation appréciable pour les réserves d'eau, et un taux de croissance de 18 % seulement pour les importations alimentaires, alors que pour les mêmes taux, le Maroc et la Tunisie pourront bien concurrencer ce pays dans cette perspective.

Afin d'éviter des contradictions et des confusions dans notre analyse, il faut préciser que cette question de sécurité alimentaire est certes bien maîtrisée et contrôlée par les décideurs économiques, grâce notamment à la bonne tenue des réserves de change qui avoisinent les 200 Mds USD fin 2013, et des recettes du fonds de régulation (le FRR) avec près de 7 000 Mds DA, et des revenus tirés des placements financiers et des fonds souverains, qui ont permis le financement des importations alimentaires au cours de la dernière décennie. Avec la promesse que cela pourra encore tenir pour plus de trois années encore, mais aussi par des productions agricoles (et particulièrement céréales) qui compensent, à l'occasion, les écarts entre les

importations et la consommation, selon les conjonctures naturelles parfois favorables.

Cependant, tout cela ne semble pas rassurer certains experts du moment que ce financement demeure, quand même, aléatoire et fragile. Il en est de même de la politique agricole qui ne semble pas s'inscrire dans une démarche de longue haleine et d'envergure, pour un tel pays qui ne vit que pour garantir à sa population une disponibilité alimentaire, quitte à supporter une facture alimentaire trop coûteuse pour le trésor public, dans un souci de garantir une paix sociale et d'éviter la contagion du « printemps arabe ».

3. LA POLITIQUE DE RENOUVEAU RURAL ET LA QUESTION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La nouvelle politique du monde rural, élaborée dans le cas algérien, se veut une révision de la réallocation des ressources disponibles, d'une restructuration des exploitations agricoles et rurales, et d'une manière générale, une adaptation des stratégies agricoles et rurales selon les principes de l'économie libérale, sans que cela ne soit interprété comme une allégeance à cette économie, notamment après le passage de la crise financière et l'accumulation des scandales financiers et monétaires de certaines firmes, considérées, jadis, comme un exemple de réussite du système ultralibéral, errances et déconvenues que l'économiste Stiglitz signale dans plusieurs de ses interventions.

Ainsi, on assiste depuis à des transformations économiques et sociales des sociétés rurales pour mieux s'insérer dans ce vaste mouvement de libéralisme, en tenant compte de la nécessité de réduire les éventuels risques et autres mauvaises surprises. En effet, le monde rural accuse déjà un retard considérable par rapport à sa propre géographie, ensuite au monde industriel et urbain, et enfin dans l'esprit des pouvoirs publics, trop occupés dans la modernisation et l'entretien des sites pétroliers, ainsi qu'à ressusciter le secteur industriel, qui semble renaître de ses cendres et qui accapare les regards et intérêts des investisseurs.

À titre de synthèse, on peut déceler les objectifs primordiaux de cette stratégie comme suit :

- ✓ La mise en place d'une vitalité dynamique sociale.

Parmi les préoccupations recensées et retenues, on peut citer :

- I. Le manque de diversification semencière.
- II. Le manque de soutien et d'appui à la création et l'innovation variétale.
- III. L'absence d'intégration des facteurs et paramètres de durabilité dans les politiques agricoles.
- IV. Le risque des changements climatiques.
- V. L'insuffisance de recherche sur les possibilités d'amélioration des productions agroalimentaires.

- ✓ La mise en œuvre d'une synergie, coordination et parfaite symbiose entre les aspects économiques et sociaux.
- ✓ La recherche d'une intégration sociale et économique.
- ✓ Rétablir les liens de solidarité.
- ✓ Réhabilitation et revitalisation des activités économiques rurales.
- ✓ Une plus grande contribution et implication des femmes rurales.
- ✓ Intégration et insertion des jeunes et des associations locales dans les projets inscrits dans le cadre du nouveau rural.
- ✓ Rendre possible la compétitivité des territoires et espaces ruraux.
- ✓ Réhabilitation et reclassement des positions du monde rural à l'échelle domestique, régionale et planétaire.

Selon les propos de Bessaoud (2006), la politique de nouveau rural se définit aussi comme une politique territoriale et cible les ménages ruraux qui vivent et travaillent en milieu rural, en misant davantage sur les habitants des zones enclavées où isolées. C'est une initiative qui fut, malheureusement, ignorée et délaissée lors des dernières politiques concernant le monde rural, plus particulièrement lors des moments de transition et de mutation vers l'économie libérale qui ne croit qu'aux vertus du profit, du gain et de la rentabilité. Avec pour effet de reléguer parfois la dimension humaine et sociale au second plan pour des raisons économiques, tout en voulant se rattraper lors des

moments d'euphorie et d'embellie financière, un rattrapage qui devient plus coûteux lors de la réalisation de projets et de programmes pour améliorer les conditions de vie des populations rurales.

Pour revenir à la place de la sécurité alimentaire dans cette nouvelle politique de renouveau rural en Algérie, il faut insister sur le fait que toute turbulence des prix alimentaires mondiaux se répercute, immédiatement et automatiquement, sur les prix des denrées alimentaires des marchés domestiques, comme ce fut le cas avec la crise de 2007/2008 qui a mis en exergue :

- 1) La fragilité et la vulnérabilité des économies agricoles et rurales par rapport à ces retournements imprévus et inattendus.
- 2) La remise en cause des politiques et stratégies de production agricole et alimentaire élaborées précédemment.
- 3) La révision des systèmes de régulation et d'élaboration des politiques de subvention et soutien des prix, mis en place par les décideurs économiques.

À titre d'exemple, les principaux enjeux et défis de l'agriculture et de l'économie rurale en Afrique pour les prochaines années résident, principalement, dans les faits suivants :

- 1) 218 millions de personnes en Afrique (30 %) souffriraient de faim et de malnutrition.
- 2) 80 % des exploitations agricoles d'Afrique sont de taille inférieure à 2 hectares (33 millions).
- 3) Les rendements céréaliers dans la région ont peu progressé (1,2 tonne l'hectare, contre 3 tonnes l'hectare).
- 4) La consommation d'engrais n'était que de 13 kg par ha. en Afrique subsaharienne.
- 5) Seulement 3 % des terres d'Afrique subsaharienne sont irriguées, contre plus de 20 % dans le monde.

Ainsi, cette question de sécurité alimentaire, intimement liée à la dépendance alimentaire, devient plus problématique pour ce continent, du fait que les performances du secteur agricole ne présagent guère d'une réponse convaincante et rassurante pour les populations concernées. Pour diverses raisons et explications, cela donne une impression d'hécatombe et de désarroi pour les perspectives de délivrance de la dépendance alimentaire, et la mise en place d'une stratégie de sécurité alimentaire de longue haleine et plus soutenable.

Dans cette optique et devant ce challenge, l'État algérien ne cesse de réfléchir à des politiques et mécanismes pour éviter les situations de blocage et pénurie alimentaires pour les populations, plus dans un souci de stabilité et paix sociale qu'autre chose, et mise sur les démarches suivantes :

- Améliorer le niveau de sécurité alimentaire à partir de la production nationale.
- Protéger et valoriser les productions vivrières.
- Promouvoir les techniques et industries adaptées aux changements climatiques.
- Construire un développement harmonieux et équilibré des territoires ruraux.
- Miser sur les capacités réelles et existantes des milieux ruraux et agricoles.

Pour mieux comprendre ce difficile challenge pour le cas algérien, il nous semble fructueux pour cette étude d'observer l'évolution des disponibilités alimentaires entre 1962 et 2009 selon le tableau suivant : (Kcal/hab/jour)

Cette question de sécurité alimentaire, intimement liée à la dépendance alimentaire, devient plus problématique pour ce continent, du fait que les performances du secteur agricole ne présagent guère d'une réponse convaincante et rassurante pour les populations concernées.

Tableau 1

1963/1969	1970/1979	1980/1989	1990/1999	2000/2009
1758	2160	2732	2944	3600

Source : FAO, 2010.

On constate que le niveau de disponibilité alimentaire est bien respecté pour cet État, étant donné que la moyenne tolérée et reconnue par l'institution internationale (la FAO) se situe entre 2 500 et 3 000 calories par jour et par habitant, une moyenne qui fut notamment atteinte à partir des années 1980, malgré le passage douloureux de la transition économique et de la décennie noire et sanglante.

On s'arrête bien un moment à ces chiffres pour soulever le fait que si la population algérienne est passée de près de 9 millions d'habitants aux premières heures de l'indépendance, ce chiffre tourne actuellement autour de 37 millions, entraînant, de ce fait, une multiplication par 7,5 fois la disponibilité alimentaire qui doit satisfaire les attentes et besoins de cette population. Pendant la même période, la production nationale n'a augmenté que de seulement 4,5 fois, résultant d'un écart entre la disponibilité alimentaire entre ces deux paramètres, écart qui fut compensé, comme on peut le deviner par le recours aux importations alimentaires.

Il faut bien retenir le fait que l'Algérie est le premier importateur africain de denrées alimentaires et que 75 % de ses besoins sont assurés par les importations. Selon les dernières données fournies par le CNIS (Centre national de l'informatique et des statistiques), la facture alimentaire connaît une hausse de près de 11,5 % par an depuis déjà quelques années, et rien que pour l'année 2013, la facture alimentaire a été estimée à près de 7,5 Mds USD pour les neuf premiers mois, et ces achats à l'étranger ont surtout concerné les légumes secs, les céréales et les sucres.

Pour revenir à la place de la problématique de la sécurité alimentaire en milieu rural, il serait judicieux de voir quel sort est réservé à cette question dans la politique de renouveau rural, et pour ce faire, on s'intéressera aux axes stratégiques de cette politique qui se définissent comme suit, selon les propos du ministère concerné :

1) L'accroissement de la production nationale en produits de large consommation (blé dur, lait) afin d'assurer un taux de couverture moyen minimal de 75 % des besoins.

- 2) La modernisation et la diffusion des progrès technologiques dans les exploitations agricoles (irrigation adaptée, fertilisation, mécanisation, utilisation des semences et géniteurs améliorés).
- 3) La modernisation et l'organisation des réseaux de collecte et de commercialisation de la production nationale et d'approvisionnement en intrants et services à l'agriculture.
- 4) La mise en place des systèmes de régulation interprofessionnels, fédérant les différents maillons des filières de large consommation (SYRPALAC) tels que les céréales, le lait, la pomme de terre, l'oléiculture, les viandes, etc., créant les conditions de stabilisation des marchés.
- 5) La généralisation et l'extension des systèmes d'irrigation agricole en visant 1,6 million d'hectares, à l'horizon 2014, contre près de 900 000 hectares actuellement.
- 6) Le développement des capacités nationales pour atteindre l'autosuffisance dans la couverture des besoins en matière de semences, plants et géniteurs.
- 7) Le développement d'espaces ruraux équilibrés, harmonieux et durables.

Cet intérêt manifeste des pouvoirs publics pour assurer un accès aux produits alimentaires pour la population rurale, connue pour ses penchants vers une consommation irrationnelle et irrégulière des biens alimentaires, plus particulièrement le sucre, le café, le thé, les céréales, et d'autres produits, est motivé par quelques facteurs explicatifs qu'on peut regrouper autour des points suivants :

- ✓ La faiblesse des revenus et salaires dans le secteur agricole et rural.
- ✓ Une élasticité plus ancrée sur la consommation des produits alimentaires.
- ✓ Un taux de chômage assez inquiétant et menaçant pour les prochaines générations qui fait qu'une grande partie de la population rurale et agricole n'arrive pas à subvenir à ses besoins de consommation alimentaire.
- ✓ Une diversification des activités économiques qui ne correspond pas aux souhaits des personnes concernées et qui entraîne des salaires et revenus maigres par rapport

-
- aux besoins exprimés par les populations rurales.
- ✓ Des difficultés dans l'approvisionnement de denrées alimentaires par faute d'une distribution des revenus et salaires assez inégale entre les régions urbaines et industrielles et les zones agricoles et rurales.
 - ✓ Un manque de projets et programmes de développement à caractère socioéconomique qui pourraient créer des emplois et redynamiser les activités économiques pour les zones rurales.
 - ✓ Un accès aux produits alimentaires qui devient plus compliqué, délicat et problématique pour la population rurale du fait de l'existence d'un marché informel qui profite de l'éloignement des marchés de consommation et de distribution, et aussi de la politique des prix qui est appliquée, malgré les subventions et soutiens accordés par l'État pour certains produits alimentaires, à l'image du lait, du sucre et de l'huile de table.
 - ✓ Les difficultés sociales qui caractérisent la vie quotidienne des populations rurales empêchent l'accès aux produits et biens alimentaires qui correspondent aux normes et recommandations des institutions internationales, du fait que les ménages ruraux consacrent une partie importante et conséquente de leurs budgets et revenus pour des besoins sociaux, à l'exemple de la santé, du transport, du logement, de l'éducation et d'autres domaines.
 - ✓ Le retard considérable dans le développement économique des zones rurales s'est répercuté au niveau de l'emploi et des revenus qui deviennent des obstacles et des entraves pour cette population désireuse de pouvoir accéder aux denrées alimentaires les plus recommandées.
 - ✓ Un taux d'inflation qui pénalise et sanctionne davantage la population rurale, particulièrement en ce qui concerne les viandes, les légumes, les fruits et autres produits, comme ce fut le cas en 2012, où ce taux a avoisiné les 9 %. Cela a eu pour effet d'accentuer, chez les ménages ruraux, la difficulté d'approvisionnement des produits alimentaires et les risques de pénurie et d'augmentation des prix.

Tout cela nous renseigne sur l'idée que l'assurance d'une sécurité alimentaire à l'échelle rurale devient plus emblématique et problématique. Il est donc essentiel de mettre en place une politique qui apporte la stabilité alimentaire.

Selon les données disponibles, la production de céréales a atteint près de 42,5 millions q en 2011 alors que la moyenne annuelle pour la période 2000/2008 fut de 30 millions q, la production de lait a totalisé 2,9 milliards de litres en 2011, pour une moyenne qui fut de 2 milliards de litres pour la même période, et la collecte de lait a atteint près de 572 millions de litres pour l'année 2011 alors que la collecte moyenne annuelle pour la période 2000/2008 fut de 173 millions de litres. On peut donc avancer l'idée que des efforts ont été consentis par les décideurs économiques pour tenter de mettre en place une stratégie de sécurité alimentaire durable et soutenable, particulièrement pour les régions rurales. Il ne faut pas oublier que ces dernières souffrent plus que les zones sédentaires, urbanisées et industrielles en ce qui a trait à l'accès aux produits alimentaires pour les raisons expliquées ultérieurement et qui concernent les disparités entre les revenus et les salaires et les emplois.

Selon Daoudi (2012)⁵, « [l']Algérie, comme tous les pays du Maghreb, reste confrontée au grand défi de la sécurité alimentaire, assurée aujourd'hui par des importations alimentaires de plus en plus coûteuses et pesantes sur le budget de l'État. Le pays fait également face à de grandes difficultés en matière de revitalisation des zones rurales, malgré les grands efforts déployés par les pouvoirs publics pour la promotion de nouvelles activités économiques qui valorisent durablement les ressources productives locales et produisent des biens et services indispensables à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. Dans ce contexte, lever le défi de la sécurité alimentaire et du développement rural durable passe nécessairement par la production et l'adoption d'innovations techniques, institutionnelles et organisationnelles capables d'assurer une utilisation optimale des ressources productives disponibles et favoriser une progression durable de la productivité du secteur agricole ». Cela confirme notre propre argument sur cette

question de sécurité alimentaire en milieu rural et aussi confirme la nouvelle voie et la méthode que le ministère développe et élabore en faveur de cette question à travers cette politique de renouveau rural, qui demeure un challenge et un défi de longue haleine pour toutes les parties prenantes à savoir l'État, les administrations concernées et surtout les ménages et acteurs ruraux.

Le lien entre un développement rural (et ainsi le renouveau rural) et la sécurité alimentaire demeure engagé et nécessaire si on veut préserver les chances d'une nutrition alimentaire conve-

CONCLUSION

Une autre angoisse se dessine pour la sécurité alimentaire en Algérie, et elle concerne évidemment le monde rural.

La problématique de la sécurité alimentaire demeure entière et récurrente pour des États qui dépendent encore de l'approvisionnement extérieur en produits et biens alimentaires pour nourrir leurs populations, du moment que l'on souffre d'une insuffisance de production locale et domestique pour faire face à une demande de consommation toujours en hausse et parfois agressive et impatiente.

Dans le cas algérien et plus particulièrement du monde rural, il semble que la sécurité alimentaire est loin d'être assurée et garantie pour la population locale, du fait que cette catégorie de population se caractérise par une certaine inégalité salariale. Elle ne peut contenir les hausses successives des prix des produits alimentaires sur le marché mondial, entre autres, en ce qui concerne les céréales, les légumes secs, le sucre, le café, le thé et d'autres produits. Le gouvernement local ne peut, quant à lui, trouver des remèdes, étant engagé par des réformes de prix et des accords avec les institutions financières internationales qui ne cessent de prévenir les décideurs économiques contre toute tentative de subvenir ou de soutenir les prix, sous risque de graves déséquilibres du trésor public et donc de déficits budgétaires.

nable et appréciable pour cette partie de la population, d'autant plus que le monde rural s'est toujours caractérisé par une marginalisation et une exclusion qui ont conduit à des difficultés et complications pour acquérir les biens et produits alimentaires déterminant le respect des normes admises pour une bonne sécurité alimentaire.

La dernière réunion des ministres de l'Agriculture des États membres du CIHEAM⁶ confirme bien toute l'attention que doit recevoir le monde rural pour assurer une équation entre consommation et production sans porter préjudice aux parties impliquées.

La population rurale a vécu des moments difficiles et délicats pour assurer une nourriture conséquente, soutenable et durable. Depuis des années, elle a été victime d'une certaine négligence et d'oubli des autorités publiques, plus concernées et intéressées par le développement industriel et urbain, entraînant, de ce fait, une résurgence d'obstacles et d'entraves pour mettre en place une stratégie de sécurité alimentaire pour ces zones et régions. Celles-ci ont donc développé un comportement de consommation basé davantage sur des produits alimentaires, héritage d'un comportement tribal et ancestral, mais ne doutant, peut-être pas, d'un changement de politique de l'État, à travers le renversement d'un régime centralisé et dirigé (où les politiques de soutien et de subvention ont pris la part du lion) à un autre système économique qui ne jure que par les libertés économiques (et donc celles des prix).

Une autre angoisse se dessine pour la sécurité alimentaire en Algérie, et elle concerne évidemment le monde rural. Elle réside dans le fait que la rente pétrolière devient plus problématique et endémique, car elle assure, pour le moment, une grande partie de l'approvisionnement et des importations alimentaires, ce qui arrange les affaires et intérêts des consommateurs domestiques (grâce à une abondance et à une disponibilité des produits et biens et avec des prix étudiés). Mais elle constitue aussi une menace permanente pour les décideurs économiques qui doivent soutenir ce fardeau financier

(afin d'assurer la paix sociale et le bien-être économique).

Il est impossible de tirer une conclusion définitive et sans équivoque sur cette question qui concerne une population (rurale) qui se cherche encore pour pouvoir déterminer un niveau de développement assez appréciable et conséquent. Avec la contrainte de ne pas déloger la suprématie industrielle et pétrolière, car le challenge et le défi en matière de sécurité alimentaire exigent une stratégie à long terme, une soutenabilité sans faille et une nouvelle vision de développement rural, que peut-être le renouveau rural tentera de résoudre. Car la population rurale, dans ce pays, est consciente de la question de la dépendance alimentaire du pays et ne demande que la mise en place d'une politique de sécurité alimentaire qui tienne compte des réalités de ces régions et des difficultés qui minent leur quotidien, notamment l'accès à une nutrition alimentaire, sans trop de charges supplémentaires et inabordables. ■

BIBLIOGRAPHIE ET NOTES

¹Professeur à la Faculté des sciences économiques de l'Université de Tlemcen, Algérie.

²FAO (2006). *Sécurité alimentaire et développement agricole en Afrique subsaharienne*.

³FAO (2005). *Comprendre la sécurité alimentaire : Un cadre conceptuel pour la programmation*.

⁴Rapport établi par la FAO, 2013.

⁵Daoudi, A. (2012). *Rapport sur la cartographie des connaissances en matière de sécurité alimentaire, de développement des entreprises rurales et la gestion des connaissances en Algérie*. Alger, Algérie : IDRC, CRDI, KariaNet, IFAD.

⁶Réunion organisée à Alger, en février 2014.